

Communiqué Le 13 mars 2023

RÉFORME RETRAITES ET ASSURANCE-CHÔMAGE : DOUBLE PEINE POUR LES CHÔMEURS/SES !!

Avec la nouvelle réforme chômage, le gouvernement instrumentalise la baisse apparente du taux de chômage aux alentours de 7% pour diminuer la durée de versement des allocations chômage. Pourtant cette baisse du chômage est en grande partie fabriquée. En effet, Pole Emploi n'a jamais autant radié ces derniers mois et ce « sans raison particulière », avec un pic à 58 000 en novembre 2022! Un record depuis 1996, du essentiellement à un contrôle accru accru et arbitraire des demandeurs/ses d'emplois. Et s'il est vrai que le nombre de chômeurs/ses n'ayant aucune activité baisse légèrement, celui de celles et ceux exerçant une activité réduite pour 80 % sur des CDD courts avec peu d'heures de travail et mal payés augmente. La vérité c'est que hors de la communication du gouvernement, le nombre réel de chômeurs/ses tourne toujours autour de 5,1 millions de personnes.

Pas de quoi donc arrêter la chasse aux pauvres du gouvernement et des capitalistes qui, sous prétexte de ce taux de chômage de 7 % amplifient la casse des droits des chômeurs/ses, avec pour les nouveaux-elles chômeurs-euses au 1er février, la réduction de 25% de la durée d'indemnisation. Ce qui les fera basculer encore plus vite au RSA.... Avec bientôt l'obligation de travailler gratuitement sans que cela ne leur ouvre droit à la retraite! Cette mesure va donc lourdement pénaliser leurs retraites. En effet, les chômeurs/ses ouvrent des droits pour leurs retraites uniquement sur les périodes pour lesquelles ils et elles sont indemnisé-es sachant que les indemnités versées ne comptent pas dans le montant de la pension. Si la durée d'indemnisation est réduite de 25 %, les trimestres comptabilisés pour la retraite seront donc réduits de 25%! Et le gouvernement d'annoncer que cette durée d'indemnisation pourrait être réduite de 40 % en cas de baisse du chômage sous les 6 % officiels!

Comble du cynisme, au même moment où il tente d'imposer par la force sa réforme des retraites en reculant de deux ans l'âge légal de départ, le gouvernement réduit fortement la période comptée pour les retraites des chômeurs/ses. Sachant que ce report d'âge de deux ans va augmenter le nombre de chômeurs/ses (rappelons que deux travailleurs/ses sur 3 ne sont plus en emploi dans la tranche d'âge 60/62 ans), ce sur quoi le gouvernement communique étrangement peu. Voilà qui dévoile son vrai projet : plonger les travailleurs/ses et singulièrement les travailleurs/ses sans emploi dans la misère, maintenant et au moment de la retraite du fait des décotes en raison de leurs carrières incomplètes. La situation des chômeurs/ses s'agissant de la retraite était déjà très difficile et précaire, elle va encore s'aggraver si le projet du gouvernement passe.

Salarié-es en CDI ou CDD, sans emplois, étudiant-es, fonctionnaires, retraité-es, nous sommes toutes et tous des travailleurs/euses concerné-e-s par la contre-réforme des retraites. Nous devons par conséquent toutes et tous continuer à nous mobiliser ensemble fortement, par la grève, partout en AG puis en manifestation et en actions contre l'injustice de cette « réforme ».

C'est en luttant ensemble, travailleurs/ses avec ou sans emplois, précaires ou non, que nous pourrons arracher :

- Le retrait de la réforme des retraites et l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage
- L'ensemble des chômeurs/ses indemnisé-es, au minimum au SMIC revalorisé à 1 700 euros
- La prise en compte de toutes les périodes de chômage et ses allocations pour la retraite.
- La validation pour la retraite de toutes les périodes travaillées quelque soit les statuts d'emploi et le nombre d'heures travaillées.
- La création massive d'emplois socialement utiles, statutaires, bien payés pour répondre aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux
- La réduction du temps de travail à 32h, sans perte de salaire, sans annualisation et avec des embauches compensatoires.
- La retraite à taux plein à 60 ans avec 37,5 années de cotisation